

# LE FIGARO

www.lefigaro.fr

*magazine*

## Al Qaida

Le vrai réseau  
de Ben Laden

## Elysée 2002

Que sont devenus  
les 16 candidats ?

## Beyrouth

Le réveil du Liban

## Art

Le Moyen Age  
des lumières

# Spécial Placements

## Que faire face à la crise ?

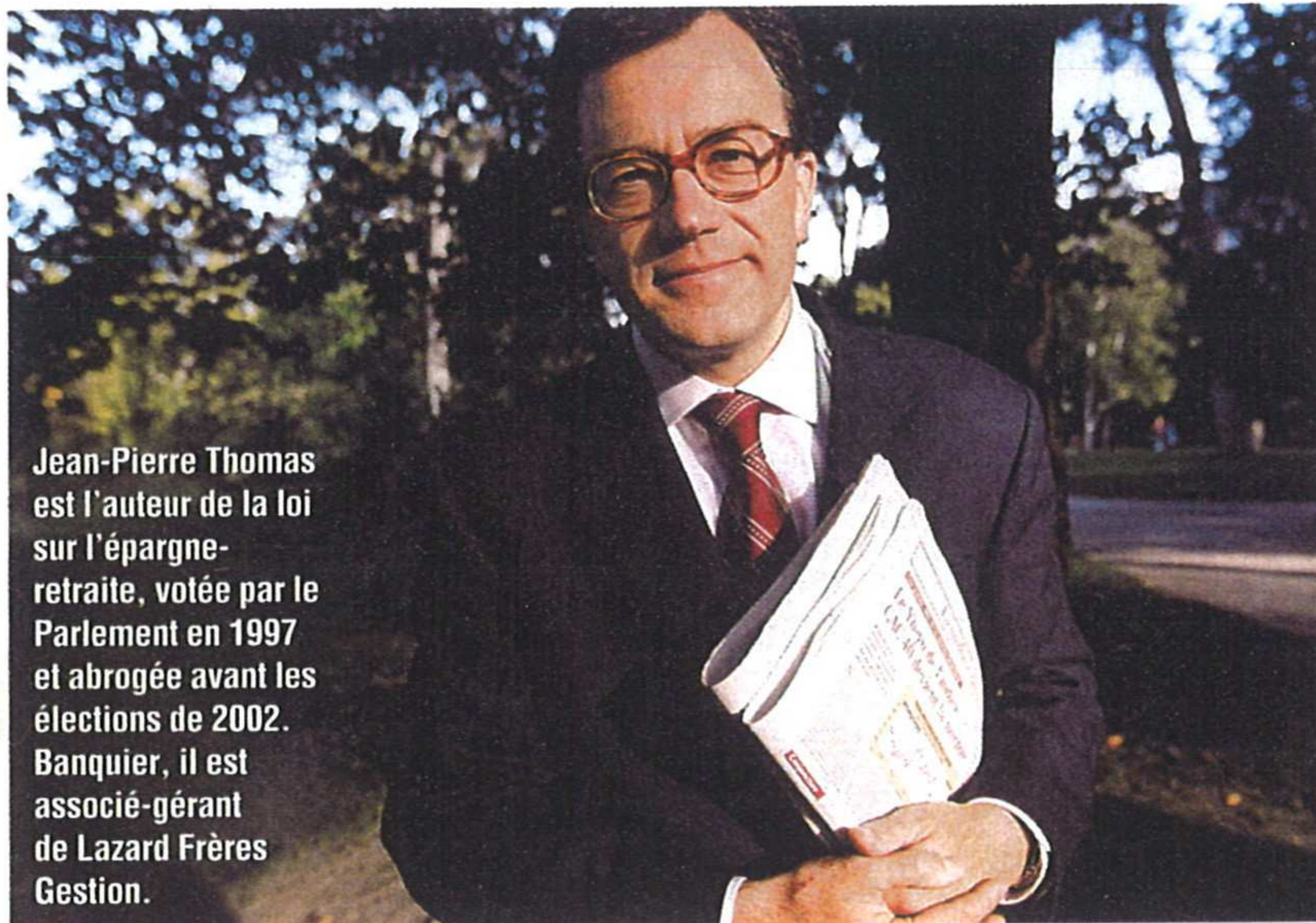
- Les solutions sûres pour vos liquidités
- Les actions qui tiennent le choc
- Petits épargnants : comment se défendre





## Épargne-retraite

# “La crise va doper la création des fonds de pension”



Jean-Pierre Thomas est l'auteur de la loi sur l'épargne-retraite, votée par le Parlement en 1997 et abrogée avant les élections de 2002. Banquier, il est associé-gérant de Lazard Frères Gestion.

CATHERINE REBOIS

La France devra tôt ou tard se mettre à l'heure des fonds de pension. Un entretien avec l'un des principaux partisans du dossier.

■ **Le Figaro Magazine – La chute des marchés financiers n'est-elle pas en train de sonner le glas des fonds de pension ?**

**Jean-Pierre Thomas** - Au contraire. La crise démontre plus que jamais la nécessité d'avoir une épargne longue et diversifiée. Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'investir sur une entreprise, comme dans l'actionnariat salarié, mais sur de multiples sociétés de plusieurs pays et pour une période de long terme. L'épargne retraite répond à cette nécessité.

■ **Vous pensez donc que la question des fonds de pension est encore à l'ordre du jour ?**

Plus que jamais ! D'abord, parce qu'on ne peut plus éluder le problème des retraites. Le compte à rebours est commencé pour des raisons bien connues : l'allongement de la vie humaine, le nombre croissant de pensionnés (un retraité pour un actif en 2020, au lieu de un pour trois en 1970).

Ensuite, la France ne peut continuer à jouer au Meccano capitalistique dans une économie globalisée sans disposer suffisamment de capitaux longs, prêts à s'investir, notamment lors des privatisations. De plus l'harmonisation européenne, la mobilité des populations et la convergence de nos législations sociales nous conduisent à nous mettre à l'heure de Bruxelles.

■ **Le moment vous paraît-il favorable à la création des fonds de pension ?**

Avec la baisse des marchés, on peut estimer que l'on pourra rattraper une partie du temps perdu puisque les cours des actions sont revenus à des niveaux particulièrement bas. C'est une période favorable pour démarrer un plan, avec un espoir de très belles plus-values. Car la crise est aussi porteuse de changements positifs : assainissement des comptes des entreprises, plus grande transparence,

nouvelle donne pour le gouvernement d'entreprise. Lorsque la reprise viendra, il s'agira d'un nouveau départ. Et les fonds de pension ne sont pas des casinos à actions. Ils imposent une gestion de père de famille. La France souffre d'un déficit de culture boursière. Développer l'épargne retraite contribuera à remédier à cette lacune. Elle fera mieux comprendre à nos compatriotes les mécanismes des marchés. Elle permettra aussi de mieux protéger nos entreprises et de ne pas laisser les capitaux internationaux faire la loi chez nous.

■ **Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin s'orientera-t-il dans cette voie ?**

Je le pense. Les engagements ont été pris. La voie tracée et la méthode me paraissent bonnes. Il est logique que la France ne reste pas à l'écart d'un mouvement dans lequel s'engage toute l'Europe. Ainsi, le gouvernement allemand vient de se doter d'un système d'épargne retraite conformément à l'ensemble des pays de l'euro. La gestion de notre système pèse directement sur le coût du travail et la compétitivité du site France. C'est la raison pour laquelle il faut réformer le système de répartition qui représente la solidarité, auquel nous sommes attachés et qui doit rester le socle, mais l'objectif est d'y ajouter un supplément par l'épargne, fondé sur la responsabilité individuelle dans un cadre collectif. Cela permettra à chacun de compléter sa retraite. Les deux aspects vont de pair et sont complémentaires.

■ **Les pouvoirs publics trouveront-ils un soutien dans l'opinion ?**

Un récent sondage Ipsos indique que pour neuf de nos compatriotes sur dix, la retraite est la deuxième préoccupation essentielle, venant immédiatement après la sécurité. Cela signifie qu'ils sont conscients de la nécessité d'une réforme. Une grande majorité est favorable à un système mixte de répartition-capitalisation. Je suis convaincu que le consensus est possible sur ce grand chantier qui devrait bientôt s'ouvrir. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL GARIBAL